

Chausseuans Infos n°20 – Mai 2026

Votre nouveau conseil municipal

Suite aux dernières élections, le nouveau conseil municipal a été élu. Lors de la séance du 20 mars, le maire et les adjoints ont été élus.

Laurent MASSON a été reconduit dans sa fonction de Maire, Catherine GAUBERT en tant que première adjointe. Nicolas CATTIN a rejoint l'équipe en second adjoint.



Un tour du village a été effectué par l'ensemble du conseil municipal. L'objectif était de pouvoir découvrir le patrimoine et les problématiques du village. Suite à cela, une proposition de plan d'investissements, répartis sur l'ensemble de la mandature, sera travaillée en conseil. Cela constituera le fil conducteur des travaux à conduire, et pourra être adapté, dans sa temporalité, en fonction des aides pouvant être auprès de l'Etat, du département ...

Si vous avez des questions, des suggestions, des idées d'aménagement, d'embellissement du village, n'hésitez pas à en parler à un conseiller !

Les commissions mises en place	Les conseillers impliqués dans la commission
Finances	Laurent Masson, Catherine Gaubert, Nicolas Cattin, Bruno Briez, Chloé Desousa
Forêt	Nicolas Cattin, Roger Brun, Laure Moulun, Bruno Briez
Voirie	Laurent Masson, Dominique Monnier, Bruno Briez
Eau	Catherine Gaubert, Laurent Masson, Nicolas Cattin, Séverine Midol, Isabelle Leliard
Patrimoine	Nicolas Cattin, Vincent Gounon, Roger Brun, Bruno Briez
Salle des fêtes	Chloé Desousa, Séverine Midol
Fleurissement	<i>Patrice Livet</i> , Laure Moulun
Cimetière	Laurent Masson, Isabelle Leliard, Roger Brun, Laure Moulun, Bruno Briez

REPRESENTATIONS EXTERIEURES DE LA COMMUNE

Communauté de Communes CCAPS	Laurent Masson (titulaire), Catherine Gaubert (suppléante)
SICTOM	Nicolas Cattin (titulaire), Vincent Gounon (suppléant)
Syndicat intercommunal des Eaux du Centre-Est	Bruno Briez (titulaire), Roger Brun (suppléant)
Projet éolien	Comité stratégique : Catherine Gaubert (titulaire), Dominique Monnier (suppléant) Groupe de travail Intercommunal : Nicolas Cattin, Laurent Masson
SIDEC	Laurent Masson

Assainissement individuel



Pour la vidange de vos fosses sceptiques, la communauté de communes organise des commandes groupées à tarif préférentiel. Aller sur : <https://www.cc-coeurdujura.fr/vivre-et-habiter/eau-potable-et-assainissement/service-public-dassainissement-non-collectif-spanc/vidange>

- Dans doc téléchargeables, choisir : soit bon de commande vidange programmée ou bon de commande vidange urgente
ou possibilité de réaliser sa demande directement par mail auprès de Judicaël JACQUEMARD : servicevidanges@cc-aps.fr / Tél : 03 84 73 21 68

Permanences du maire : Les mardis et jeudi de 17h à 18h30

Ouverture du secrétariat : Mardi : 14h15 à 17h45 et jeudi de 13h45 à 17h15

Entre le cimetière et le terrain **Pour nous joindre** : mairie.chausseans@orange.fr